

Structures et passerelles au service de l'équité dans l'enseignement Repères pour l'élaboration des politiques

LIMITER L'ORIENTATION PRÉCOCE ET LES GROUPES DE NIVEAU ET REPORTER LA SÉLECTION PAR LES RÉSULTATS

- Veiller à ce que l'orientation et la formation de groupes de niveau à un stade précoce se justifient par des avantages attestés car elles comportent des risques pour l'équité.
- Envisager de retarder l'âge de la première orientation dans les systèmes scolaires qui pratiquent l'orientation précoce afin de réduire les inégalités et d'améliorer les résultats.
- Utiliser la sélection par les résultats avec prudence, car elle est associée à des différences d'ordre social entre les établissements scolaires, et surveiller ses effets sur l'équité comme sur les résultats.

GÉRER LE CHOIX DE L'ÉCOLE

- Gérer le choix de l'établissement scolaire avec soin afin qu'il n'accroisse pas les différences en termes de composition sociale des écoles.
- Dans les systèmes où le choix de l'école est laissé aux parents et où certaines écoles reçoivent plus de demandes qu'elles n'ont de places, prendre des mesures pour préserver la mixité sociale à l'école, par exemple :
 - en appliquant des méthodes de sélection par loterie
 - en accordant des primes aux établissements qui accueillent des élèves de milieux défavorisés

DANS LE DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE, LUTTER CONTRE L'ABANDON ET PROPOSER DES ALTERNATIVES INTÉRESSANTES

- Soutenir et motiver ceux qui peinent et pas uniquement ceux qui excellent.
- Relier le suivi des élèves vulnérables (à partir des informations sur l'assiduité, les performances et la participation aux activités de l'école) à des interventions visant à améliorer les résultats et à prévenir les abandons.
- S'assurer que le deuxième cycle du secondaire est attractif pour tous les élèves (pas uniquement pour ceux qui préfèrent les filières générales) en proposant toute une gamme de parcours de bonne qualité sans impasse ainsi que des liens efficaces avec le monde du travail.
- Faciliter les étapes de transition pour lutter contre l'échec scolaire et les abandons. Apporter un soutien scolaire additionnel à la fin du premier cycle du secondaire pour encourager les élèves à poursuivre leurs études.
- Mettre en place des filières professionnelles de qualité, éliminer les obstacles de niveau scolaire à l'entrée dans l'enseignement secondaire du deuxième cycle, et permettre l'accès à l'enseignement supérieur à partir des cursus professionnels

OFFRIR UNE SECONDE CHANCE

- Élaborer des programmes offrant une seconde chance aux adultes et aux jeunes ayant abandonné l'école, qui n'ont pas acquis l'instruction et les compétences fondamentales nécessaires, notamment :
 - l'alphabétisation
 - l'enseignement primaire et secondaire

- des programmes en milieu professionnel
- des dispositifs de validation des acquis informels

RÉFÉRENCES

Ces repères généraux pour l'élaboration des politiques sont tirés de l'examen thématique de l'équité dans l'enseignement, dont les conclusions sont présentées dans *En finir avec l'échec scolaire : dix mesures pour une éducation équitable*, paru en 2007. Les rapports nationaux de base de dix pays, les cinq examens par pays et d'autres documents sont disponibles sur le site web de l'OCDE : www.oecd.org/edu/equity.